

Fleuritès vers 1820

# Rendez-vous à l'Orangerie

## Urbanisme

Afin d'assurer une continuité urbaine, le projet propose 7 volumes polygonaux qui se réfèrent dans leur proportion et leur échelle aux tissus urbains des quartiers existants des Bossons et du Bois-Gentil. Les 7 volumes forment un ensemble articulé le long de l'axe Est-Ouest de la parcelle.

**Un grand jardin**  
Cette composition volumétrique se situe au milieu d'un grand jardin qui recouvre l'entier de la parcelle. La composition crée une placette plus grande à l'entrée et deux espaces tranquilles au nord-ouest de la parcelle.

**Perméabilité Nord Sud**  
Le projet offre une perméabilité Nord Sud à l'échelle de l'ensemble du nouveau quartier et à l'échelle de la parcelle. Deux passages situés entre les bâtiments A1, A2 et B1, B2 relient le côté Nord et Sud du site. Ils donnent accès aux espaces communs de l'Orangerie et au parking des vélos. Entre les bâtiments, des sentes transversales - petites voies, passant aux travers d'un bosquet - mènent à la zone humide située au Nord de la parcelle.

## Noyau et jointure

Dans son contexte, la pièce urbaine C représente d'une part le noyau de l'écoquartier des Plaines-du-Loup et d'autre part un endroit de jointure entre les environs et le paysage. Ainsi l'aménagement de cette partie du quartier tisse des liens avec les alentours à différentes échelles.

A l'échelle du site:  
Espaces privés, semi-privés et publics à usages variés tels qu'espace de promenade, lieu d'habitation, rencontre.

A l'échelle du quartier:  
Réseau vélo et piéton reliant les développements au Nord et au Sud du périmètre et les quartiers existants des Bossons et du Bois-Gentil.

A l'échelle du paysage: Corridor écologique pour la faune et la flore.

À l'intérieur du périmètre, les aménagements extérieurs structurent clairement le lieu et permettent une flexibilité d'utilisation et une appropriation de l'espace.

## Muret sec et cours d'eau

Un muret pour s'asseoir délimite la parcelle au Sud et au Nord. Ce muret sec en pierre naturelle encadre l'aménagement de la parcelle sans créer de barrière. Il a un rôle structurant pour la circulation et la gestion de l'eau. Au Sud, les terrasses des plantations viennent s'y adosser, créant un rythme le long de la limite qui marque aussi les entrées des placettes. Concernant l'eau, la noue plantée suit la limite intérieure du muret vers l'Est. Au Nord, le muret reste perméable offrant des petites ouvertures au niveau des ponts qui traversent la zone humide. Ici l'eau est aménagée en petites cascades. Des zones d'infiltration et des zones de rétention temporaire d'eau sont ainsi formées. Finalement l'eau du périmètre rejoint La Louve à l'Est.

## Jeux et nature

Chaque placette comprend différents aménagements pour jouer (bac à sable, boules, balançoire...). De plus deux zones particulières présentent des opportunités de découvrir la nature et s'amuser: Au Sud, un espace pour jouer avec des troncs d'arbres et au Nord la zone rudérale avec des plantations plus libres et des plateformes en bois au bord de l'eau.

## Plantation

Le choix des essences végétales indigènes renforce la qualité écologique des espaces extérieurs. Les arbres majeurs, sont concentrés le long de l'eau (aulne et saule). Cette partie servira de liaison écologique entre les grandes structures du paysage, notamment entre le cordon boisé du Désert et le Bois Mermet.

Au Sud du périmètre, des tilleuls sont disposés de manière ponctuelle sur les placettes (tilleul) et des groupes d'arbres fruitiers ponctuent le bord des plantations.

Au niveau des couches inférieures de végétation et revêtement du sol, l'aménagement suit une transition fluide du Sud vers le Nord avec les thèmes suivants: plantations, coulisse de haies sauvages comestibles, zone rudérale et zone semi-humide et humide.

La coulisse crée des séquences diversifiées pour la promenade le long des façades au Sud. Ce thème s'étend entre les bâtiments et au-delà comme lien entre les plantations au Sud et la zone écologique au Nord.

## Rendez-vous à l'Orangerie

Les rez-de-chaussée offrent un espace particulier que nous appelons Orangerie, en référence à ces bâtiments du 18ème et 19ème siècle qui étaient situés dans de grands jardins prestigieux.

Bâtiments clos doté de vastes fenêtres et d'un chauffage dans lequel on abrite, pendant la mauvaise saison les agrumes plantés dans des bacs ou pots ainsi que d'autres végétaux craignant le gel. Dans notre projet, l'Orangerie est un espace communautaire, mis à disposition des habitants.

Le projet propose deux Orangeries, situées dans les bâtiments A2 et B2. Disposés longitudinalement côté Sud et entièrement vitrés, l'espace de l'Orangerie est très lumineux. Outre sa fonction d'Orangerie, cet espace communautaire, doté d'une cuisine communautaire séparée, est le point de rendez-vous des habitants de notre site.

L'espace de l'Orangerie fait le lien entre intérieur et extérieur et permet des synergies entre les différentes activités telles plantations, détente, jeux, échanges ou repas festifs.



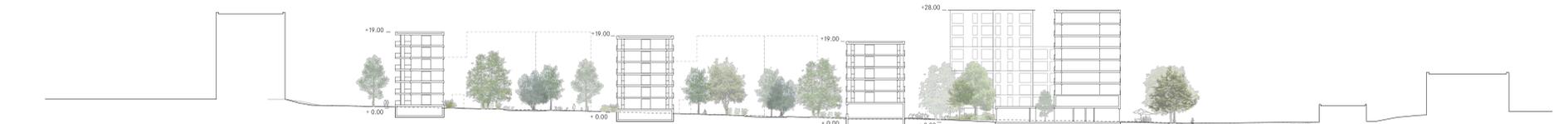
Plan masse 1: 3000



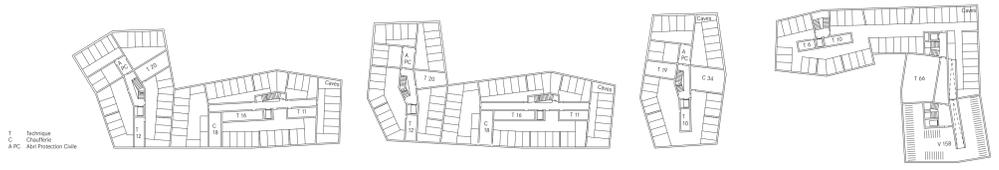
Plan de situation 1: 500



Coupe transversale A-A 1: 500



Coupe longitudinale B-B 1: 500



Plan Sous-sol 1: 500



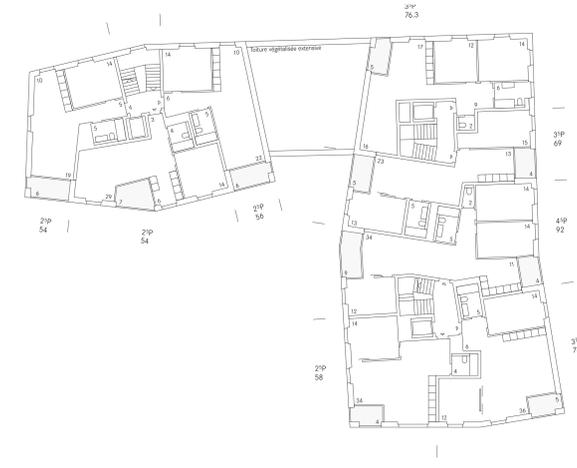
Vue de l'Orangerie



Vue d'une sente entre deux bâtiments



Vue de l'espace extérieur devant le centre de vie enfantine



D1 FLCL

D2 FLCL

Niveaux 6 - 8

Appartements	SCHL	FPHL	FLCL	Total
2 Pièces	8	8	29	45
3 Pièces	25	25	27	77
4 Pièces	10	10	14	34
5 Pièces	2	2	8	12
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>78</b>	<b>168</b>

Niveaux 8



Niveaux 6 + 7



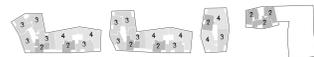
Niveaux 4 + 5



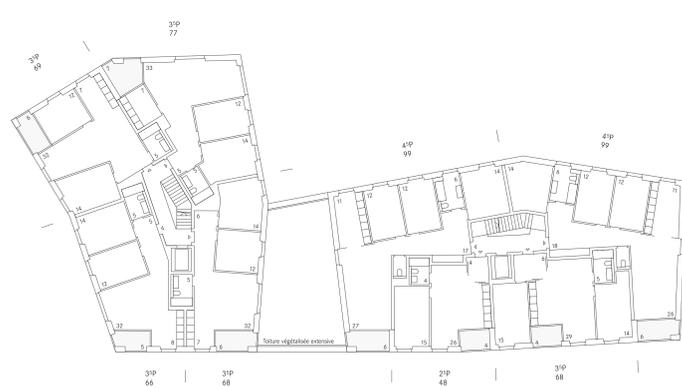
Niveaux 2 + 3



Niveaux 1



Rez

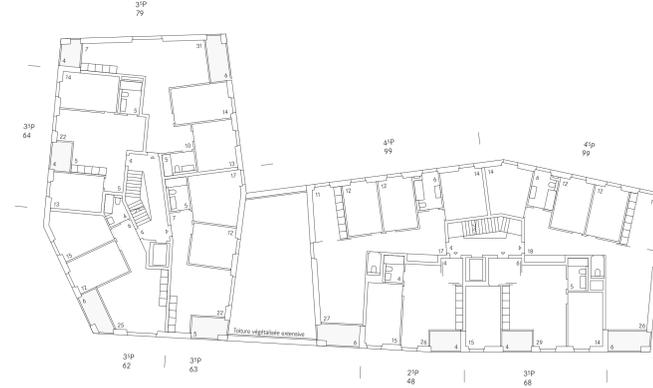


Bâtiment Ansoeld

A1 SCHL

A2 SCHL

Niveaux 4 - 5



B1 FPHL

B2 FPHL

Niveaux 4 - 5



C FLCL

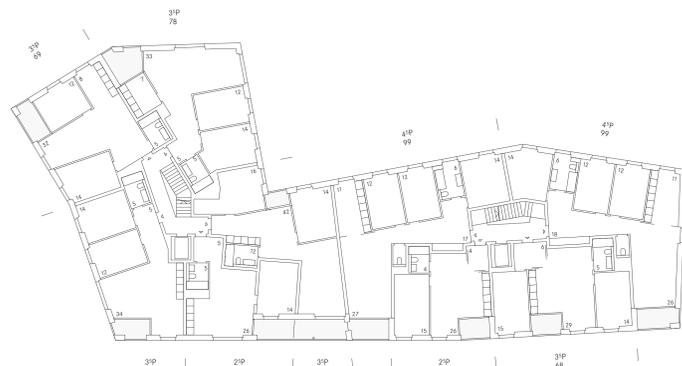
Niveaux 1 - 5



D1 FLCL

D2 FLCL

Niveaux 2 - 5



Bâtiment Ansoeld

A1 SCHL

A2 SCHL

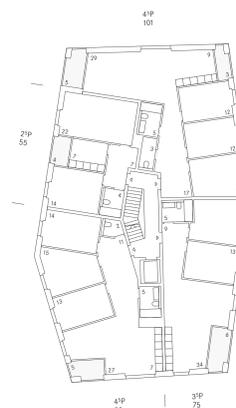
Niveaux 1 - 3



B1 FPHL

B2 FPHL

Niveaux 1 - 3



C FLCL

Niveau 1-5

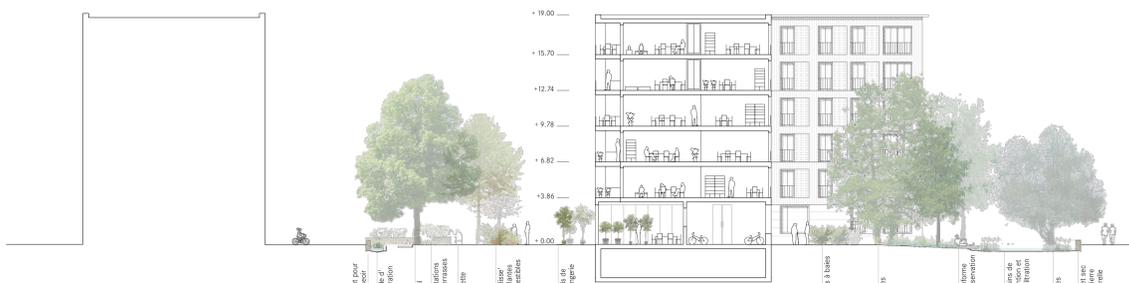


D1 FLCL

D2 FLCL

Niveau 1

Plans 1:200



Coupe transversale C-C 1:200



Façade Est 1:200



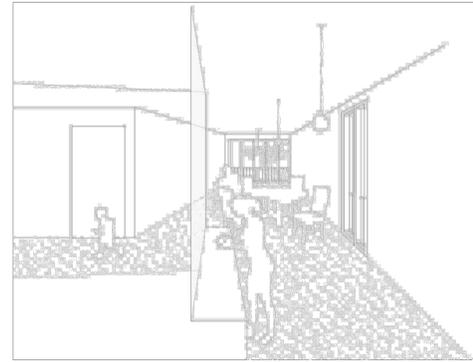
**Energie et physique du bâtiment**

Avec un rapport entre la valeur de la surface de l'enveloppe thermique  $A_{te}$  et la surface de référence énergétique  $A_r$  de 1.0, les volumes proposés sont compacts. La surface de développement des loggias est minime et la surface de fenêtre représente 40 % de la surface de façade, ce qui est optimal du point de vue énergétique, établissant ainsi un rapport très équilibré entre la perte de chaleur et l'apport solaire. La façade en bois d'une épaisseur minimale permet une valeur U de 0.12 W/m<sup>2</sup>K. L'enveloppe atteint ainsi les besoins de chaleur pour le chauffage nécessaire selon le Standard Minergie-P. La thermique d'été, garantie avec une bonne inertie thermique et une protection solaire extérieure, est bonne.

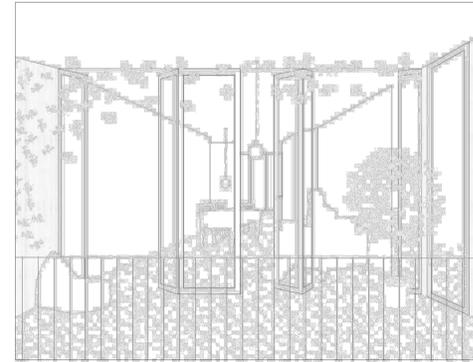
Les locaux de ventilation sont répartis par cage d'escalier au sous-sol. L'air frais est acheminé dans les appartements par les gaines, et depuis la gaine cet air est puisé dans les séjours et les chambres. L'air vicié chaud est aspiré dans les salles de bains et récupéré dans la centrale. Ce système est très efficace en ce qui concerne l'entretien, l'hygiène et les émissions de bruit.

La production de chaleur est générée par deux pompes à chaleur de grande efficacité. La chaleur est récupérée par une sonde géothermique. Une partie substantielle des besoins en électricité est couverte par une production autonome gagnée grâce à des panneaux photo-voltaïques situés sur les toits et à des volets coulissants recouvert de cellules photo-voltaïques situés en façade.

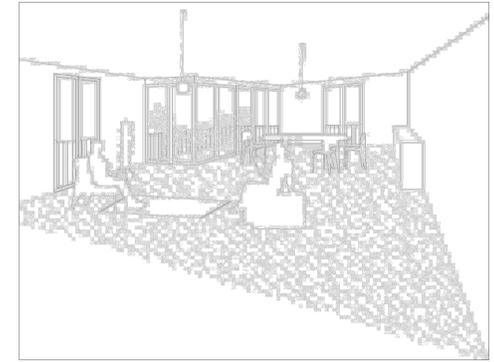
L'énergie grise est optimisée grâce à un système statique efficace et des dalles d'une épaisseur minimale. La façade en bois est efficace du point de vue thermique et écologique. Au rez-de-chaussée, la façade recouverte de pierres naturelles assure une grande durabilité. La structure porteuse et le second oeuvre sont dissociés. Le standard Minergie-P-Eco est atteint sans problème.



Vue intérieure appartement 4 pièces bâtiments A2 et B2



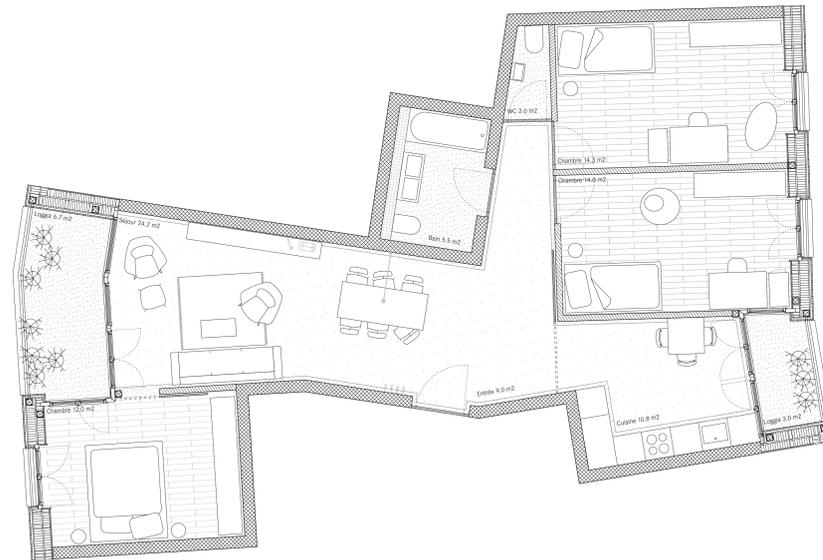
Vue intérieure appartement 4 pièces bâtiment D2



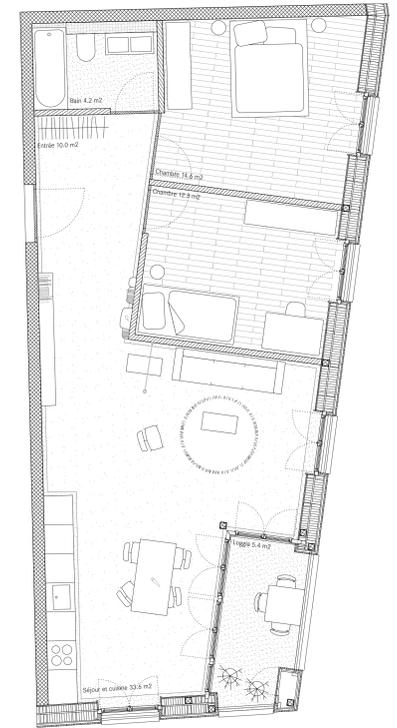
Vue intérieure appartement 3 pièces bâtiment C



Appartement 4 pièces bâtiments A2 et B2 99.0 m<sup>2</sup>



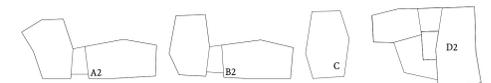
Appartement 4 pièces bâtiment D2 91.8 m<sup>2</sup>



Appartement 3 pièces bâtiment C 74.7 m<sup>2</sup>



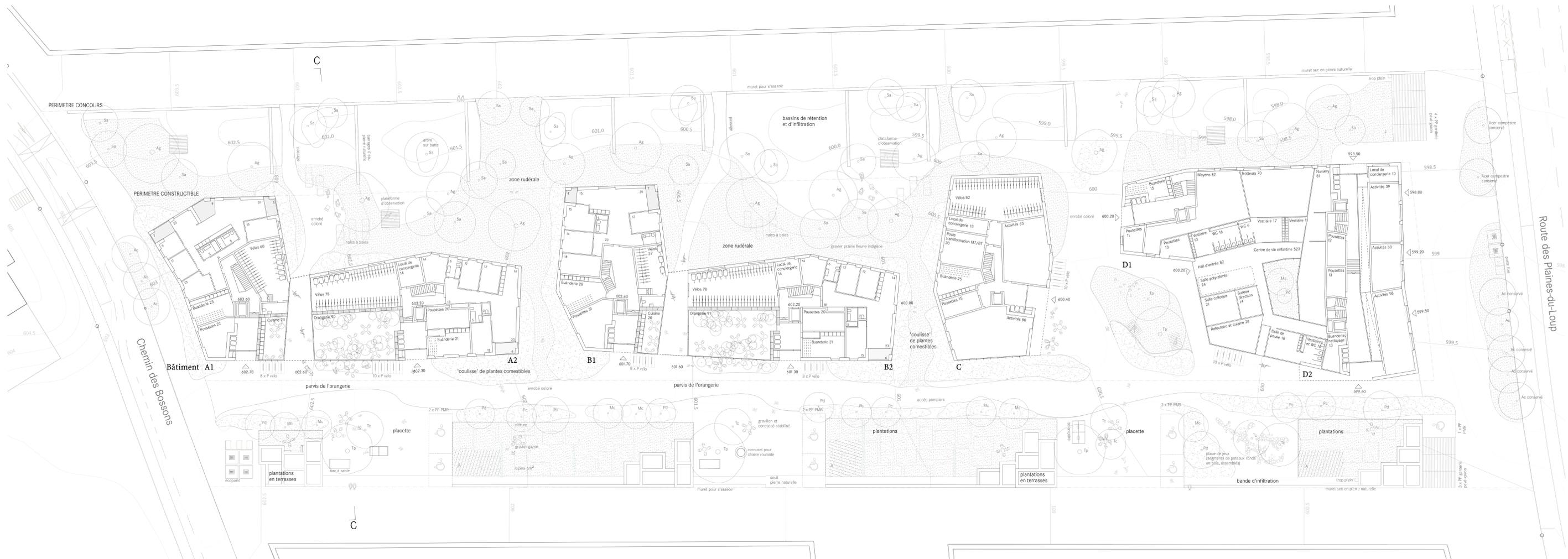
Coupe de principe 1:20



Typologies 1:50



Façade Sud 1:200



Rez-de-chaussée 1:200



Façade Nord 1:200

